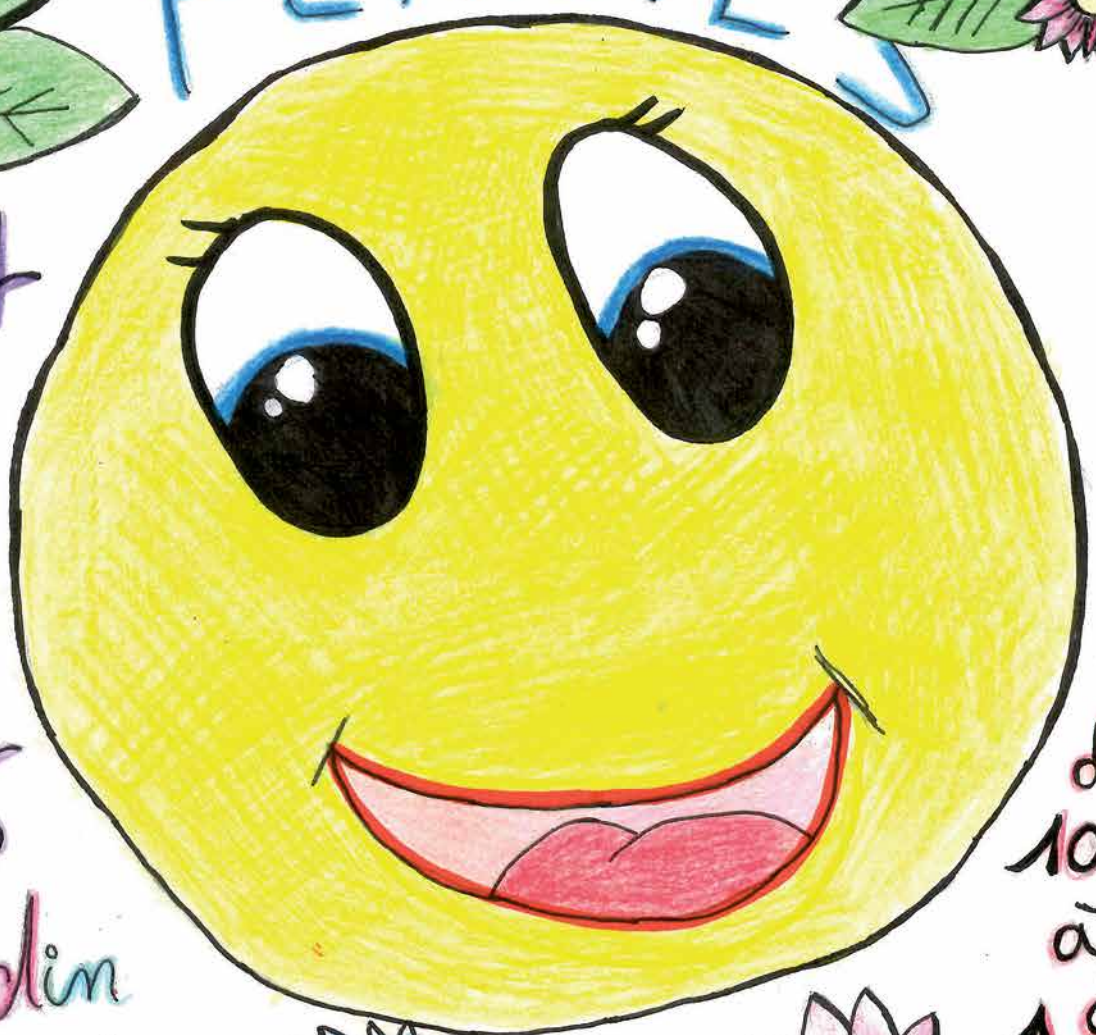




# Trait d'Union



28 et  
29  
mai  
2016



de  
10h  
à  
19h

au jardin  
du  
Palais  
d'Argentré



Actualités p.4-5  
6<sup>e</sup> Fête des plantes,  
Exposition de peintures,  
Fête de la musique...



Dossier p.6-9  
Parc naturel régional  
Normandie-Maine



«Vivre à Sées»  
p.10-13

office de

www.ville-sees.fr



**SÉES** *Vendredi 24 juin 2016*



**MARCHE** des  
**PRODUCTEURS**  
de  
**PAYS**

**16 h. - 20 h.**

*Place de la Mairie*



**Accès libre**

**19 h. - 01 h.**

**Restauration et concert**

*Cour Mazeline*

*Fête* ● *de la*  
**MUSIQUE**



**BIG  
SISTER**



*Sées*

## p.4 > 5

### ■ Actualités

« Retour sur... »

La soirée Cabaret

Le ciné environnement

La venue de M. Sarkozy

« Rendez-vous... »

6<sup>e</sup> Fête des plantes

Exposition avec Peindre à Sées

Fête de la musique

## p.6 > 9

### ■ Dossier

Le saviez-vous ?

Vous habitez dans le Parc Normandie-Maine

## p.10 > 13

### ■ Vivre à Sées

Vie sportive : Inter-régions cadet

La France en courant

Cadre de vie : Les actions touristiques

Vie culturelle : OSA / Pierres en lumières

## p.14

### ■ Tribunes

## p.15

### ■ Infos pratiques / Etat civil

## p.16

### ■ Agenda

## EDITO



### Impôts, Gare et Déchetterie

Rendons à César ce qui appartient à César...

Le dernier conseil municipal a donné lieu au vote des budgets communaux 2016, et des choix importants ont été faits, suite aux importantes baisses des dotations de l'Etat, à savoir plusieurs centaines de milliers d'euros, sur la période 2014/2017. De ce fait les taux des parts communales des impôts locaux vont augmenter.

Cependant, il convient de minimiser cette hausse, car la part municipale de la fiscalité directe locale pesant sur les particuliers (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et non bâti), ne représente que 29% de vos contributions. Par contre, celle de la CDC des Sources de l'Orne représente 39,98% (hors taxe d'enlèvement des ordures ménagères), et celle du Conseil Départemental de l'Orne 31,02%.

En ce qui concerne la gare, je rappelle que le terrain sur lequel doit être construit le souterrain coté place, permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite, n'appartient pas à la ville, mais à la CDC. Il lui appartient de prendre la décision de le vendre à la SNCF, pour que ce problème soit résolu.

Quant à la déchetterie, je rappelle également qu'elle est de la compétence du SMRTOM du Merlerault, dont le maire de Tanville en est le Président. En 2014, celui-ci nous avait demandé d'acquiescer auprès de la SEP, une petite parcelle de terrain pour l'agrandir, ce qui a été acté par le conseil municipal, et les plans de l'agrandissement élaborés, après plusieurs visites sur le terrain. L'emplacement agrandi permet de recevoir les déchets de la population des environs de Sées, sans se lancer dans un projet pharaonique, pour un coût élevé, et dans une zone qui mérite d'avoir d'autres activités, que celle de recevoir des déchets. Des solutions existent, et nous les avons proposées.

On ne peut impunément laisser nos détracteurs distiller leurs mensonges, il est bon de temps en temps de rétablir l'exacte vérité.

Votre maire, Jean-Yves HOUSSEMAINE

### ■ Mairie de Sées

Place du Général de Gaulle

61500 SÉES

Tél. : 02 33 81 79 70

Fax. : 02 33 28 18 13

E-mail : [mairie@sees.fr](mailto:mairie@sees.fr)

Site internet : [www.ville-sees.fr](http://www.ville-sees.fr)



### ■ Trait d'Union mai-juin 2016

Magazine bimestriel de la Ville de Sées

Directeur de la publication : J-Y Houssemaine

Rédactrice : E. Boutrois

PAO : K. Marconnot

Visuels : Ville de Sées (sauf mentions)

Imprimerie : Bemo Graphic - Alençon

## Retour sur...



Ce sont les artistes du Cabaret Gold PALACE qui ont proposé leur revue, nommée DÉSIR, à une salle comble lors de la Soirée cabaret proposée par la Ville.



Cette année, plus de 1400 personnes ont participé au festival Ciné Environnement. Moment fort lors de la projection du film « Demain » avec une séance qui a affiché complet. Les animations « ciné filou goûter » et « ciné pitit'déj » ont également ravi un public venu nombreux.



Le rond-point direction Alençon retrouve son aspect initial. En étroite collaboration avec le service Espaces verts de la Ville de Sées, les jeunes agriculteurs de l'Orne participent à la remise en état, à leurs frais, de cette entrée de ville détruite lors de leurs manifestations l'an dernier.



Pari réussi pour « Ciné Panorama » le 19 mars. Le public est venu nombreux (203 pers.) applaudir les enfants des classes de flûtes, percussions et orchestre, et les membres de l'Alliance musicale et la chorale des classes de solfège. Les plus belles bandes originales de films ont été jouées, dans une ambiance de salle obscure !



Le 31 mars, l'ancien président de la République, M Nicolas Sarkozy, a été accueilli à Sées par Bertrand Deniaud, vice-président du Conseil Régional et Jean-Yves Houssemaine, maire de Sées, pour une table ronde avec différents acteurs du territoire ornais, autour de la ruralité.



Le 01 avril, les élèves des collèges N-J Conté et Marie Immaculée ont investi la salle d'honneur de la Mairie. A cette occasion, les récompenses du concours de la création de l'affiche de la Fête des plantes ont été distribuées. Félicitations à Anaëlle Gaget, gagnante de cette édition 2016, ainsi qu'à tous les participants.

## Rendez-vous...

### ■ Inscriptions : centre de loisirs estival

Rendez-vous le 11 mai pour l'AG de l'association **Sées Jeunesse Animation**. A cette occasion, le bilan 2015 et les perspectives 2016 avec notamment le programme estival seront présentés point par point. Les inscriptions seront ouvertes dès la fin de réunion. Aucune information ne sera communiquée d'ici là.

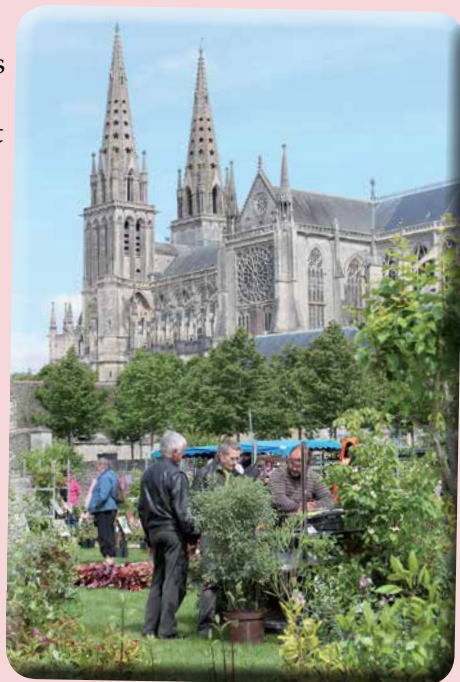
*Ven. 11 mai / centre polyvalent / 18 h.30*

### ■ 6<sup>e</sup> Fête des plantes

La **Ville de Sées**, organisatrice de cet événement désormais bien connu, vous donne rendez-vous le week-end de la Fête des mères pour découvrir les nombreux produits proposés à la vente : fleurs, plantes grasses et vivaces, rosiers, hibiscus, arbustes etc. Plusieurs animations

seront proposées telles que le diplôme du petit jardinier et un troc de plantes le samedi matin, de 10 h. à 12 h. Pour combler également les estomacs, une restauration-buvette sera présente les deux jours.

*28 et 29 mai / jardins du Palais d'Argentré / 10 h. à 19 h. / entrée libre*



### ■ Inscriptions : brocante et vide-grenier

Les **particuliers** habitants dans les rues de la République, Billy, Montjaloux, Lévêque ainsi que sur les places des Halles et du Général-de-Gaulle peuvent dès à présent s'inscrire pour le vide-grenier du 14 juillet, à l'Office de tourisme et au 02 33 28 74 79. Participation gratuite.

### ■ Mémoires de résidants

Depuis un an, le personnel de la **maison de retraite La Miséricorde** a recueilli les témoignages de résidants sur ce qu'ils ont vécu durant la seconde guerre mondiale. Une exposition faite de photographies, d'objets et de témoignages sera visible au sein de l'établissement. A découvrir !

*Du 30 mai au 10 juin / 60 bis rue d'Argentré / de 14 h. à 17 h. / entrée libre*

## ■ Produits d'ici et musique d'ailleurs le 24 juin

Directement en provenance de la ferme, circuit court par excellence, vous pourrez déguster, apprécier et acheter des produits locaux lors du Marché des producteurs de pays organisé par l'Office de tourisme le 24 juin, de 16 h. à 20 h. Musique d'ailleurs mais non de très loin, puisque le groupe qui animera ensuite la soirée musicale (fête de la musique décalée) est de Caen. **Big Sister**, c'est énergie brute est « soigneusement distillée, mélangeant riffs hypnotiques, plaintes propres au blues et rythmiques musclées pour donner cette effluve mélodieuse si particulière qui fait leur style ».

*Ven. 24 juin / place de la mairie et cour Mazeline / 16 h. à 01 h. / accès libre*



### ■ Le mois de Peindre à Sées

Juin sonne l'heure de l'installation des œuvres réalisées par les **membres de l'association**, dans le hall de l'Hôtel de ville. C'est avec plaisir qu'on découvre chaque année l'évolution des parcours et des techniques de chacun. Si vous ne connaissez par ce groupe d'artistes, ce sera le moment de franchir les portes de la mairie et d'appréhender les huiles, les pastels, les aquarelles...

*Du 02 au 25 juin / hall de l'Hôtel de ville / aux horaires d'ouverture / entrée libre*

## Le saviez-vous ? Vous habitez dans le Parc naturel régional Normandie-Maine.

Sées fait partie des 174 communes qui constituent le territoire du Parc Normandie-Maine. A cheval sur 2 régions et 4 départements, il couvre 257 000 hectares, regroupe 160 000 habitants et oeuvre pour un projet concerté où préservation des patrimoines et développement du territoire font cause commune.



### Qu'est ce qu'un Parc naturel régional ?

Les Parcs naturels régionaux ont été créés en 1967 pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités.

Aujourd'hui, 15 % du territoire français est labélisé «Parc naturel régional», seul 1 Français sur 16 vit dans un Parc. Cette reconnaissance est accordée à un territoire singulier lorsqu'il conjugue la présence de patrimoines remarquables avec une volonté locale forte, de les préserver et de les transmettre.

Le Parc naturel régional Normandie-Maine a été créé en 1975.

Les Parcs oeuvrent sur cinq domaines :

- la protection et la gestion du patrimoine naturel et culturel,
- l'aménagement du territoire, en contribuant à la définition et l'orientation des projets d'aménagement,
- le développement économique et social, en animant et coordonnant les actions économiques et sociales pour assurer une qualité de vie sur son territoire,
- l'accueil, l'éducation et l'information du public,
- l'expérimentation et la recherche.

Le Parc est géré par un syndicat mixte composé d'élus représentants les Régions, Départements et communes de ce territoire.

Chaque conseil municipal désigne un conseiller qui deviendra «délégué Parc», pour représenter la commune au sein de cette institution.

Les 178 délégués Parc sont donc des maillons essentiels entre le Parc et les habitants. Ils ont pour principales missions de :

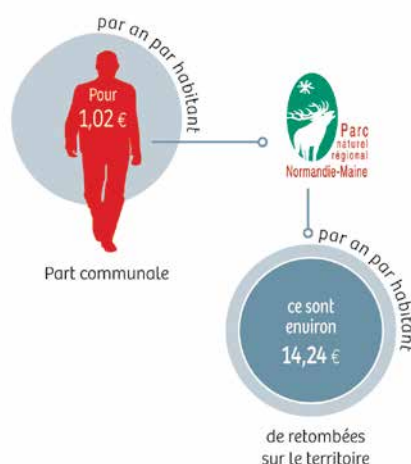
- Participer à l'émergence de projets innovants pour la préservation des patrimoines naturels et culturels du territoire,
- Favoriser le développement touristique et économique du territoire dans le respect des patrimoines et du paysage,
- Etre l'ambassadeur de sa commune et porteur d'une dynamique collective,
- Etre le porte-parole des habitants et des élus.

### Quelques chiffres...

#### Répartition des recettes par financeur



- Régions 46 %
- Europe 6 %
- Etat 15 %
- Départements 13 %
- Autres 15 %
- Communes et villes portes 6 %



Votre délégué Parc pour la commune de Sées est  
Micheline Chollet.



Une autre vie s'invente ici

## ► Les rendez-vous 2016 du Parc naturel régional Normandie-Maine



La découverte de Normandie-Maine a comme un parfum d'aventure, au fil de l'eau et des sentiers. Ici, les pierres ne cessent d'évoquer l'histoire.

Une histoire marquée par les figures de Guillaume le Conquérant et d'Henri I<sup>er</sup> Beauclerc. Témoins de ces rivalités féodales, de nombreux châteaux ponctuent encore aujourd'hui ce territoire, laissant apparaître l'ancienne marche historique.

Balades découvertes, ateliers, randonnées, spectacles, contes, événements... il y a de de quoi faire !

D'avril à octobre, le Parc vous propose plus d'une cinquantaine de rendez-vous pour (re)découvrir votre territoire, son histoire, ses patrimoines ou simplement pour partager un moment convivial.

À vos agendas !

Demandez un guide dans votre Office de tourisme ou téléchargez-le sur internet :

[www.parc-naturel-normandie-maine.fr](http://www.parc-naturel-normandie-maine.fr)

*Parc naturel régional Normandie-Maine - Le chapitre - BP 05 - 61320 CARROUGES  
Tel : 02 33 81 75 75 / Fax : 02 33 28 59 80 / E-mail : [info@parc-normandie-maine.fr](mailto:info@parc-normandie-maine.fr)*

## ► Livret ludique pour découvrir la Ville de Sées

Le Parc Normandie-Maine est marqué par des paysages « montagnards », vestiges du Massif armoricain, qui s'étendent sur les crêtes de grès de Perseigne à Mortain. Ces « Monts » portent les points culminants de l'Ouest de la France, les cascades, les sites rocheux et les forêts (Andaines, Ecouves, Sillé).

Entre Normandie et Maine, le territoire du Parc garde les traces des « Marches » historiques qui correspondent aux anciennes limites, marquées par la présence de places fortes, entre la Normandie, le Maine et la Bretagne (Domfront, Mortain, Alençon, Lassay-les-Châteaux...).

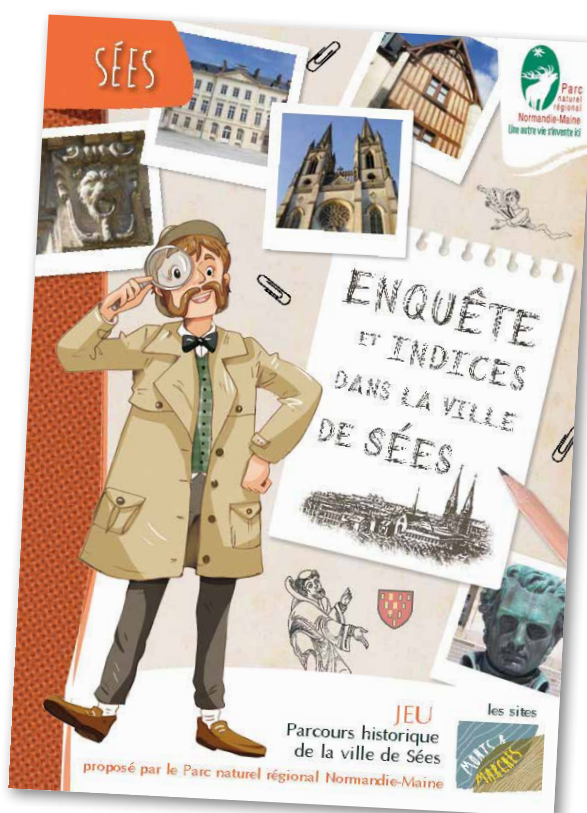
Ce réseau, constitué d'une vingtaine de sites, est mis en valeur, avec l'appui du Parc, pour accueillir le public.

Sées est l'un des sites du réseau. Comme vous le savez, la ville arbore désormais un Parcours historique qui permet de découvrir ses monuments et ses ruelles.

Plus récemment, un livret ludique « famille » a été créé afin de rendre accessible ce parcours aux jeunes générations.

Vous trouverez ce guide dans votre Office de tourisme ou en téléchargement sur le site internet du Parc :

[www.parc-naturel-normandie-maine.fr](http://www.parc-naturel-normandie-maine.fr)



## La réserve naturelle régionale de Normandie-Maine



A une dizaine de kilomètres de la cathédrale de Sées, sur la commune de St-Hilaire-la-Gérard s'observe dans une petite carrière à l'ombre de grands arbres, un autre patrimoine également reconnu au-delà de nos frontières : le calcaire des Vaux.

Cette roche sombre est un très rare affleurement calcaire daté de 443 millions d'années (beaucoup plus ancien et sans relation avec les calcaires de la plaine de Sées) qui n'a d'équivalent que dans la presqu'île de Crozon, à la pointe du Finistère.

Outre sa rareté, ce calcaire renferme des microfossiles (invisibles à l'œil nu) de Conodontes - animaux non vertébrés s'apparentant à des anguilles et disparus il y a près de 220 millions d'années.

Ils permettent de dater les roches où ils se trouvent et participent à la reconstitution de la géographie de l'époque avec notamment la présence d'une mer « méditerranéenne » dans la région.

Ils présentent donc un intérêt scientifique international mais aucun pour le collectionneur.

Ce site est une propriété du Parc Normandie-Maine depuis 2009. Il bénéficie d'un classement par la Région Normandie en Réserve

Naturelle Régionale. Ce classement conforte la reconnaissance du site et permet de financer des actions (fonds régionaux et européens).

### Mais quelles actions ?

Outre la protection du site (tout prélèvement est strictement interdit et passible d'une amende), diverses actions sont réalisées pour améliorer la connaissance sur ce calcaire : son extension très limitée, son origine, les conodontes, mais aussi sur la biodiversité ou les usages anciens.

Ces actions sont menées en partenariat avec des universités, des bureaux d'études. Des contacts sont également établis avec les archives diocésaines de Sées.

Un des objectifs poursuivis est l'accueil et la sensibilisation du public à ce patrimoine. Des animations sont organisées régulièrement sur le site pour tous publics : habitants, associations, scolaires etc.

Exemples : l'association Culturelle et Artistique de Sées, l'association Grandir Ensemble Autrement de Tanville...

Des actions sont également réalisées à la Maison du Parc.



Aquarelle : Arianne Delrieux

### Pour en savoir plus ?

La Réserve est en accès libre, pour que chacun puisse à sa guise (hors des animations) découvrir le site, s'immerger dans notre passé, se projeter dans le futur, contempler, se ressourcer dans un petit coin de nature. Il est toutefois interdit de prélever roches, végétaux ou animaux.

A l'entrée du site, un panneau explicatif retrace l'histoire et présente le patrimoine. Toutefois, ces énigmatiques cailloux livrent difficilement leurs secrets, nous vous conseillons d'assister à une animation pour découvrir le site. Plusieurs sont programmées chaque année.

**En 2016, rendez-vous les 21 mai et 19 juin.**

**Contact :** Isabelle Aubron, Conservatrice du patrimoine géologique au Parc • Tel. 02 33 81 98 12 • [isabelle.aubron@parc-normandie-maine.fr](mailto:isabelle.aubron@parc-normandie-maine.fr)



■ **Maryse Oliveira,**  
Présidente du Parc

**« Le Parc  
s'emploie à la  
recherche d'un  
équilibre »**



Ce dossier vous présente de façon synthétique ce qu'est un Parc naturel régional, son territoire, ses missions, ses financeurs. Il met l'accent sur des opérations menées à proximité de Sées qui rendent plus concrètes les actions du Parc. Mais ce n'est qu'un aperçu.

Le Parc est aussi présent dans le domaine de l'éducation en sensibilisant plus de 2 000 jeunes chaque année, en conseillant les communes dans leurs projets d'aménagements, en œuvrant pour une meilleure prise en compte de l'environnement dans l'agriculture ou en portant des actions de préservation de la biodiversité.

Un Parc c'est avant tout une volonté locale, des habitants et des élus, de préserver et de développer les territoires ruraux.

Le Parc est constitué de 178 communes et donc d'autant d'élus locaux investis d'une mission d'ambassadeurs du territoire. Cela fait 5 ans que je suis Présidente du Parc et depuis lors je m'attache chaque jour à expliquer l'importance de se questionner sur le territoire que l'on souhaitera léguer demain. Quel paysage ? Quel patrimoine ? Quelle économie ?

Ces questionnements ne sont pas simples, c'est pourquoi le Parc Normandie-Maine s'emploie à la recherche d'un équilibre. Il teste et expérimente de nouvelles pratiques. Il rassemble des points de vue divergents et accompagne les initiatives locales.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le Parc et ses actions, n'hésitez pas à participer à une des animations proposées ou à vous inscrire à notre lettre d'actualité mensuelle via notre site internet :

[www.parc-normandie-maine.fr](http://www.parc-normandie-maine.fr)

## Face à Face ESCC & ESCC

**Pourquoi avoir choisi de parler du Parc Normandie-Maine dans le Trait d'Union ?**

Les pancartes « Ville du Parc » sont bien présentes aux entrées de ville, mais nous doutons que les Sagiens soient bien au courant de cela. Cela semble méconnu. Aussi, nous voulions apporter un éclairage sur cette structure qui a tout de même fêté ses 40 ans.

**Quels atouts cela apporte-t-il d'en faire partie ?**

Premièrement, cela inscrit la Ville de Sées dans un territoire. Cela permet aussi de bénéficier d'animations tout au long de l'année. Le programme évoqué dans les pages du dossier montre bien qu'il y a des choses à voir, à faire. Une cinquantaine de rendez-vous sont prévus !

Cependant, je tiens principalement à signaler qu'appartenir à ce territoire peut permettre aux établissements scolaires de créer des projets pédagogiques. En effet, le Parc peut intervenir activement sur des projets d'étude sur les cours d'eau, la végétation ou encore les éléments architecturaux. La ville est un vivier de ressources. J'invite donc les chefs d'établissements à réfléchir à cette éventualité et à contacter au besoin la personne référente : Laëtitia Marie.

**Quel est votre rôle en tant que déléguée ?**

Faire valoir la parole de notre ville. Créer des liens, faciliter des initiatives, pour les établissements scolaires, le tourisme... Nous avons déjà profité d'un partenariat avec cette structure par le passé, notamment dans la réalisation du Parcours historique et de la Zone humide. Dernièrement, le livret ludique « Enquête et indices dans la ville de Sées » a été créé grâce à leurs compétences et fonds dédié. J'espère qu'à l'avenir d'autres initiatives verront le jour grâce à cela...

■ **Micheline Chollet,**  
Maire-adjointe en  
charge des finances  
et déléguée au Parc



**« Cela peut  
permettre (...) de  
créer des projets  
pédagogiques »**

## Vie sportive

### ■ Vive le sport !

Deux évènements sportifs vont se dérouler à Séés très prochainement, prouvant une fois de plus que la ville et ses équipements sont un terrain d'accueil apprécié par les sportifs.

#### Cyclisme : 3<sup>e</sup> manche de l'Inter-régions Cadet

28 et 29 mai 2016



En avril 2015, le VCN (Vélo Club Nonantais) en collaboration avec la Ville réussissait un bel exploit : organiser la Coupe de France Féminine à Séés. Cette année, l'organisation de cette même coupe ayant été attribuée à un autre club, l'équipe d'Anthony Léveillé s'est portée volontaire afin d'organiser la 3<sup>e</sup> manche de l'Inter-régions cadet. Cette manifestation réalisée cette fois-ci en quatuor (avec les villes de Séés, L'Aigle et le Vélo Club Aiglon) se tiendra les 28 et 29 mai prochains.

Elle regroupera 18 équipes de 6 coureurs représentant chacune un département, à savoir la Somme ; l'Aisne ; l'Oise ; le Pas-de-Calais ; le Nord ; la Seine Maritime ; l'Eure ; l'Orne ; la Manche ; le Calvados ; l'Essonne ; le Haut de Seine ; Paris ; la Seine-Saint-Denis ; le Val de Marne ; le Val d'Oise ; la Seine et Marne et les Yvelines.

#### Programme :

##### Samedi – départ à 15 h. :

Nouveauté pour ces jeunes de 15-16 ans : un contre-la-montre individuel de 13 km à effectuer autour de Séés (départ rue de Crémel / rue St Martin / lieu-dit L'Ormel / Neauphe-sous-essay / route d'Essay / arrivée rue du 11 novembre). Une remise des récompenses aura lieu vers 18 h. rue du 11 novembre.

##### Dimanche – départ à 13 h.30 place de la mairie avec présentation des équipes dès 13 h. :

Les coureurs partiront de Séés pour rejoindre L'Aigle en traversant 13 communes et différents points sensibles, tels que Boitron, l'hippodrome de Moulins-la-Marche et Écorcei ainsi que Montchevrel, Ferrières-la-Verrerie, Mahéru pour les meilleurs grimpeurs... sans compter la ligne d'arrivée.

Ce parcours représente 79 km.

A l'issue de cette manche, le leader de l'Inter-régions 2016 sera récompensé et la meilleure équipe sera qualifiée pour le Championnat de France de l'avenir.

#### Logistique :

Outre le soutien de Séés et L'Aigle, les deux clubs recevront de l'aide de l'Union Cyclisme Alençon-Damigny, connu pour la réalisation de grandes organisations.

Pendant ces deux jours, de nombreux bénévoles seront à pied d'œuvre pour sécuriser ces nouvelles épreuves dans les deux villes.

#### Informations aux Sagiens :

Si vous vous inquiétez au sujet d'éventuels désagréments (blocage des rues etc.), contactez l'Office de tourisme au 02 33 28 74 79.



©VCN

### ■ Gala de patinage

Le C'Roller show vous attend fin mai pour son gala annuel de patinage. Au programme, chorégraphies variées réalisées par les patineurs de Séés mais aussi ceux invités des club extérieurs, tels que Argentan et Lillebonne. Participation possible de compétiteurs de haut niveau. Spectacle garanti !

Sam. 28 mai / gymnases / dès 20 h. / restauration et buvette / 6 € adulte ; 3,50 € 6-13 ans ; gratuit - de 12 ans



## Course à pied : 13<sup>e</sup> étape de « La France en courant »

29 juillet 2016

En juillet prochain, du 16 au 30, le pays sera le théâtre de la plus longue course pédestre, en relais et sur route. Reconnue par la Fédération française d'athlétisme qui lui accorde son label depuis 1992, cette épreuve se déroule sous forme de relais par équipe de 8 coureurs, dont a minima une féminine. Chaque étape fait en moyenne 200 km soit environ 25 km par coureur. Le départ se fait durant la nuit pour assurer une arrivée dans la ville étape entre 16 h. et 17 h.



Des bénévoles aguerris sont présents chaque année pour assurer la mise en place et l'intendance quotidienne.

### Un village étape

A chaque ville étape, la France en courant dépose ses valises et crée un village où plusieurs artisans œuvrent tout l'après-midi.

A cette occasion, l'Office de tourisme installera son stand en extérieur afin de valoriser les actions menées ici. Les artisans locaux et métiers d'art seront également les bienvenus.

Le parcours est découpé en 14 étapes, comme le montre la carte. Sées sera la 13<sup>e</sup> et avant-dernière étape du parcours, démarré à Cirey sur Vezeuze (54).

### Une organisation de choc

Chaque jour, les repas et couchages sont assurés sur place, dans la ville arrivée-départ, en collaboration avec la municipalité.

Pour aider ces coureurs dont le physique est chaque jour durement sollicité, une équipe médicale suit la caravane.

### Participez !

L'organisation propose à une équipe de 8 coureurs Sagiens de réaliser l'étape menant de Thouarcé à Sées. Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître à l'Office de tourisme au 02 33 28 74 79.

### Informations pratiques :

Montage du village - place de la mairie : 11 h.  
Début des animations – même lieu : 15 h.  
Arrivée : entre 16 h. et 17 h.

**LA FRANCE EN COURANT**  
Du 16 Juillet au 30 Juillet 2016  
La plus longue course en relais sur route de France !  
[www.lafranceencourant.org](http://www.lafranceencourant.org)

CIREY-SUR-VEZOUZE (54)  
Prologue 16 Juillet  
SAINT-DIE-DES-VOGES (88)  
17 Juillet  
BELFORT (90)  
18 Juillet  
MORÉZ (58)  
19 Juillet  
TAINBOURG (74)  
20 Juillet  
BESSANS (73)  
21 Juillet  
LA MURE (38)  
22 Juillet  
VALS-LES-BAINS (67)  
23 Juillet  
MILLAU (12)  
24 Juillet  
CAHORS (46)  
25 Juillet  
TIGERY (41)  
26 Juillet  
SARGÈRES (17)  
27 Juillet  
THOUARCÉ (49)  
28 Juillet  
SÉES (61)  
29 Juillet  
BERNAY (27)  
30 Juillet

MAIRIE DE SÉES  
"bou lan ger"  
JOGGING  
CRÉDIT AGRICOLE  
COURMAYEUR  
RIOU glass  
BERNAY  
LEUTE  
SIBELCO

FFA  
ATHLÉTISME  
SOUTENU PAR  
FFA  
ATHLÉTISME

\* Parcours et villes étapes définies sous réserve des accords administratifs.

© La France en courant

## Un peu d'histoire...

Après avoir effectué lui-même plusieurs courses, c'est en 1986 qu'André Sourdon organisa le premier Tour de France pédestre avec pour but d'effectuer un circuit avec peu de moyens, le rendant alors accessible non pas à ceux qui en avaient les moyens financiers mais à tous ceux qui en avaient les capacités physiques. Le premier Tour fut celui du Tour de France cycliste en accord avec les organisateurs de la « Grande Boucle ». 4000 km en 3 semaines, était-ce possible ? 25 km par jour en moyenne, sous la chaleur, la nuit, en montagne, etc. ? Lors de leur arrivée à Paris, sur les Champs Elysées, la seule équipe alors engagée, pleine d'enthousiasme, prouva que ça l'était et qu'il fallait recommencer.

En 1990, le départ du 2<sup>e</sup> Tour était donné à 2 équipes ; en 1991, ce furent 4 etc.

L'organisation s'était structurée, une association était créée, le règlement de la course rédigé : 8 relayeurs par équipe dont au moins une femme.

Au fil des années, la course s'est peaufinée : amélioration des itinéraires, fléchage, classement d'étapes et général, lien avec les municipalités, animations sur le village etc. Le nombre d'équipes participantes augmente peu à peu : 9 en 1998, 10 en 2003, 12 en 2005...

## Cadre de vie

## ■ Être fier de sa ville : l'Office de tourisme s'y engage à vos côtés

### \*Connaître son patrimoine / la cathédrale

Un constat simple est formulé régulièrement : résidents de Sées, vous ne connaissez pas tous les édifices qui font la richesse de votre ville, notamment le plus emblématique : la cathédrale. Pourtant, chacun est un relais naturel d'information à ne pas sous-estimer. En effet, il n'est pas rare que vous soyez en premier en contact avec les touristes (Sagiens commerçants, responsables de structures, conversations dans la rue ou sur un évènement...).

Ouvertes aux groupes, ces visites ne sont habituellement pas accessibles à des particuliers. Aussi, l'Office de tourisme a pour projet de mettre en place un rendez-vous régulier à partir de la belle saison, ouvert aux Sagiens et aux habitants des environs.

Cette visite grand public sera gratuite. Si vous êtes intéressés, faites vous connaître directement sur place ou au 02 33 28 74 79. L'organisation concrète dépendra du nombre d'inscriptions. Durée : 1 heure. Groupe de 30 max. **Annulation possible en cas d'office religieux (report de séance).**

### \*Visite virtuelle / partage sur le web

Depuis quelques mois, les sites internet de la ville dispose d'un nouvel outil de promotion : la visite virtuelle. A travers plusieurs panoramas emblématiques de Sées, le visiteur numérique a la possibilité de découvrir en quelques clics, les richesses sagiennes.

Nous avons besoin de vous pour partager cette information sur

les réseaux sociaux et ainsi faire connaître votre ville au plus grand nombre. 1 clic, 1 partage et des dizaines de vues qui s'ajoutent ! Rien de plus simple...

### \*Souvenirs et infos sur votre ville



Vous souhaitez offrir un présent à un ami, représentatif de Sées ou de l'Orne ? L'Office de tourisme dispose de petits objets : magnets à mettre sur le frigo représentants Sées, avec sept vues différentes, et la marque « Elle est belle ma Normandie » ; livres sur la ville, N-J Conté ou l'arrivée des cloches en 2015 mais également l'Orne et le Parc Normandie Maine ; produits de la marque 61 etc.

D'autres seront bientôt présents. Surprises à suivre...

### ■ Infos pratiques :

L'Office de tourisme est ouvert d'avril à septembre, du lundi au samedi de 9 h. à 12 h.30 et de 14 h. à 18 h.

Tél. 02 33 28 74 79 / [www.tourisme-sees.fr](http://www.tourisme-sees.fr) / [www.camping-sees.fr](http://www.camping-sees.fr)

Vous y trouverez : programmes culturels et de sorties, lieux touristiques du département et de Normandie sur différents thèmes (nature, patrimoine, animal, tourisme de mémoire...), parcs d'attractions, infos pratiques (train, bus, plan de ville, numéros utiles), inscriptions ou billetteries occasionnelles pour des évènements, accès wifi gratuit, espace détente, ...



©Rubio\_Lespagnoi



### ■ OSA : les étudiants du lycée agricole ont... osé !

OSA, c'est une radio temporaire, diffusée sur 87.6, et créée par **des étudiants des lycées de Sées et d'Alençon** en mars dernier. Sur trois journées, les 12, 29 et 30 mars, ces 58 jeunes ont testé l'animation en direct d'une émission radiophonique. Divers programmes enregistrés à l'avance étaient alors diffusés, mais également des débats en direct. Le but de cette opération : développer l'expression écrite et orale et parler de sujets qui touchent ces jeunes tels que la vie étudiante, la citoyenneté, les différences, les nouvelles technologies etc.

Ce projet éducatif a été réalisé durant plusieurs mois avec les professeurs des deux établissements scolaires et le soutien logistique et la participation de l'**association Zones d'ondes**, soutenue par la **Région Normandie**, et son animateur Julien Hanse.

Plus d'infos sur : [www.zonesdondes.org](http://www.zonesdondes.org)



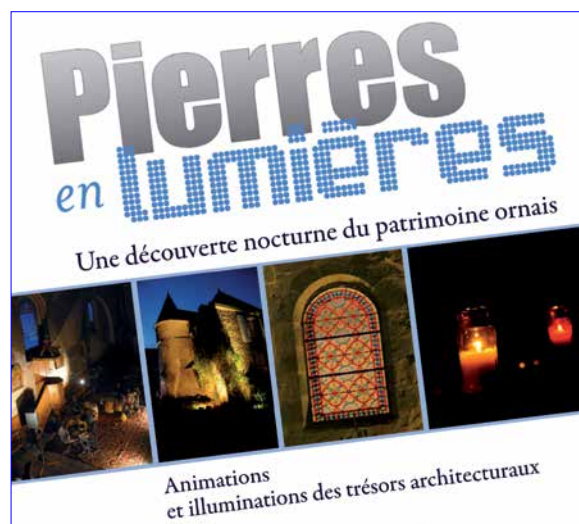
L'équipe de Sées devant le camion Zones d'ondes



### ■ Pierres en lumières

Le 21 mai, l'**association Miroir Normand** organise en collaboration avec la Ville, un son et lumières dans les jardins d'Argentré et sur la façade du Palais avec mise en scène visuelle à l'aide de figurants (porte-flambeaux, couple en promenade...).

L'association recherche toujours des bénévoles afin de sécuriser le site lors de la manifestation (21 h.30 – 23 h. environ) et tenir des flambeaux. Si vous souhaitez apporter votre aide, il est possible de s'inscrire à l'Office de tourisme - sur place ou au 02 33 28 74 79. Une répétition aura lieu en situation, le 04 mai à 20 h.30 et le jour-même à 14 h.30.



## ■ Tribune de l'opposition

*Si vous trouvez un sens à tout cela... pas nous*

- La commune de Sées augmente les impôts sous prétexte des baisses de dotations de l'état, mais qui sont sans aucune commune mesure avec la dérive des dépenses.

*Est ce vraiment ainsi que nous attirerons de nouveaux habitants à Sées ? Est-ce vraiment ainsi que se mettra en route l'obligatoire création d'une « commune nouvelle » ?*

- Non seulement les impôts fonciers sont élevés, plus élevés que dans les communes voisines du fait des services de la ville centre, mais le nombre de biens immobiliers à vendre ou à louer est important. Il faudra bien revoir les valeurs locatives pour tenir compte de la réalité des choses et réfléchir à une baisse sensible des impôts rendant à nouveau la ville attractive.

-A la gare, toujours pas de point de vente ni de sortie du souterrain, côté place, pour une personne à mobilité réduite. Il n'est pas question non plus de sortir Réage des Ormeaux. On se demande comment se gère ce dossier et qui soutient qui ? En tout cas, le procureur veille...

- La décision sur l'agrandissement de la déchèterie n'est toujours pas prise. Les élus de la majorité sagiennaise votent contre une nouvelle déchèterie à la CDC mais ne font rien pour l'agrandissement sur place. À croire que leur souhait est de la faire sortir de la ville... Cela relève du roman feuilleton, de la comédie, du grand guignol ou tout simplement du retour des Pieds Nickelés ? Nous avons bien compris que le budget alloué à cette opération est réservé, qu'il est abondé par nos impôts fonciers et que sans décision cette somme sera affectée ailleurs, il est vrai que la commune n'a pas besoin d'argent...

Nous, nous ne voyons pas dans ces décisions (ou non décisions) la boussole tournée vers l'avenir. À quand une remise dans le bon sens ?

Ouvrons pour un avenir de vie et de bien vivre à Sées pour nos enfants !

**Les élus de la liste**  
**« Construisons un autre avenir »**  
[construisonsunautreavenir@sfr.fr](mailto:construisonsunautreavenir@sfr.fr)

## ■ Tribune de la majorité

**A propos de fiscalité...**

*A la création de la nouvelle CDC des SOURCES DE L'ORNE, alors que le choix communautaire avait été d'augmenter ses taux, en 2013 ; nous avons opté pour la baisse des taux d'imposition de Sées. Cela afin de maintenir au même niveau la charge fiscale des Sagiens.*

*La baisse constante des dotations de l'état nous a contraints, cette année, à rétablir les taux d'imposition de 2013, pour continuer les investissements et faire en sorte que la ville reste attractive. Ainsi la réhabilitation des Halles est en bonne voie, les gymnases seront refaits, l'entretien des espaces verts, des bâtiments communaux tout comme la réfection des réseaux et des routes continueront afin de vous garantir un cadre de vie agréable et serein.*

*Pour les rues, il convient de vous rappeler que la ville contribue par un versement à la CDC des sources de l'Orne, compétente en la matière, d'un fonds de concours pour chaque réfection à hauteur de 50% (portant le financement des Sagiens pour leurs rues à environ 70-75%, les Sagiens étant les principaux contribuables de la CDC des Sources de l'Orne).*

*Vous voyez que les investissements ne manquent pas et que ceux-ci sont faits dans l'intérêt quotidien des Sagiens pour l'attractivité de la ville.*

*Compte tenu du choix précédemment évoqué, les tarifs des services (médiathèque, école de musique, garderie, tap...) n'augmenteront pas pour vous Sagiens.*

*Par ailleurs nous continuerons de veiller à réduire les charges (réduction des dépenses courantes, non remplacement éventuel des départs en retraite dans le personnel) afin de ne plus avoir recours dans les prochaines années au levier fiscal malgré toujours, le désengagement de l'état sur les finances municipales.*

**Les élus de la majorité**



## Pratique

### Permanences en mairie :

- CPAM : sur RDV, appelez le 3646.
- Mission locale : le mardi après-midi et le jeudi matin.
- ADMR : le lundi, de 14 h. à 17 h.
- Mouvement Vie Libre : tous les vendredis, à 17 h.30.
- Distribution alimentaire : tous les lundis et un jeudi sur deux, de 14 h. à 16 h.

### Recensement militaire :

Les jeunes nés en mai et juin 2000 doivent se faire recenser à la Mairie avant le 30 juin 2016 et après leur date d'anniversaire, munis du livret de famille des parents.

### Ouverture de commerce :

#### Gîte Chez Mary-Jo

21 rue Auguste Loutreuil 61500 Sées  
Tél. 06 79 19 54 09

#### SARL BOTHET / Plomberie-Chauffage-Dépannage

Le haut Sévilly 61500 Sées  
Tél. 06 22 82 38 95

#### Made in Normandy / Epicerie fine

6 rue Lévêque 61500 Sées  
Tél. 02 33 15 58 12

### Ouverture du parc d'Argentré :

De mai à septembre : 8 h. - 21 h.

### Pharmacies de garde :

Du samedi 19 h. au lundi 9 h.

#### Mai

05 : Khin (Courtommer) 02 33 28 40 55  
07-08 : République (Sées) 02 33 27 80 59  
14-15 : Vast (Gacé) 02 33 35 52 16  
16 : Potdevin (Nonant le Pin) 02 33 39 94 10  
21-22 : Gloria (Moulins-la-Marche) 02 33 34 54 11  
28-29 : Morruzzi (Ste Gauburge) 02 33 34 04 18

#### Juin

04-05 : Vast (Gacé) 02 33 35 52 16  
11-12 : Granzotto (Le Merlerault) 02 33 35 42 86  
18-19 : Leliépault (Sées) 02 33 27 80 54  
25-26 : Khin (Courtommer) 02 33 28 40 55

#### Juillet

02-03 : Potdevin (Nonant le Pin) 02 33 39 94 10

**NOUVEAU** : RésoGardes, service audiotel accessible  
24H/24H au 32 37 (0,35 € TTC / min) ou sur [www.3237.fr](http://www.3237.fr)

### Contactez vos correspondants de presse :

Catherine Delaunay / Ouest-France / Culture, ... :

[cathe.delaunay@gmail.com](mailto:cathe.delaunay@gmail.com)

Steve de Romanet / Ouest-France / Politique, religion... :

[stevederomanet@wanadoo.fr](mailto:stevederomanet@wanadoo.fr) - 02 33 31 18 42

Gianni Bernard / Ouest-France / Sport :

[gianni-bernard@live.fr](mailto:gianni-bernard@live.fr)

Orne-hebdo : [orne.hebdo@publihebdo.fr](mailto:orne.hebdo@publihebdo.fr)



## État civil

### Naissances

09/02 : Lou Anger.  
10/02 : Azra Simsek.  
04/03 : Zélie Beaussart.  
04/03 : Louna Baert Mallard.  
06/03 : Calie Sorel.  
20/03 : Zoé Peltier.

### Décès

08/02 : Henriette Allain née Ridel, 95 ans.  
08/02 : Simone Bourdin née Boucher, 88 ans.  
09/02 : Roger Gouhier née Ragot, 86 ans.  
09/02 : Sœur Simone Pailliette, 98 ans.  
11/02 : Simone Janvier née Julien, 85 ans.  
14/02 : Sœur Irène Juhel, 92 ans.  
16/02 : Patrick Brunet, 75 ans.  
16/02 : Suzanne Normand née Louisfert, 85 ans.  
19/02 : Henriette Aubey, 91 ans.  
21/02 : Fanny Geslain née Fidler, 97 ans.  
01/03 : Jean Doré, 91 ans.

02/03 : Jack Heurtaux, 88 ans.  
02/03 : Gabriel Le Corre, 93 ans.  
03/03 : Jean-Pierre Carrier, 72 ans.  
04/03 : Emile Courmaceul, 93 ans.  
04/03 : Didier Floersheim, 72 ans.  
07/03 : Sœur Angèle Gaudin, 85 ans.  
09/03 : Geneviève Tonnelier née Guidon, 93 ans.  
12/03 : Jean Ramond, 78 ans.  
12/03 : Emile Foucher, 91 ans.  
18/03 : Michelle Tourtchaninoff née Baucheron, 70 ans.  
18/03 : Nicole Vienney, 72 ans.  
27/03 : Jean-Michel Veillard, 52 ans.  
28/03 : Odette Morizot née Coesnon, 92 ans.  
28/03 : André Ragaine, 94 ans.  
30/03 : Thérèse Bunoux née Delente, 84 ans.  
31/03 : Jean Mongermon, 71 ans.  
31/03 : Gaston Le Morvan, 56 ans.  
04/04 : Geneviève Leroyer, 79 ans.  
04/04 : Yvette Seurin née Charles, 89 ans.  
04/04 : Philippe Garnier, 57 ans.  
10/04 : Sœur Jeanne Dufay, 84 ans.  
14/04 : Henri Seurin, 94 ans.

# AGENDA

## Mai

Tous les samedis

### VENTE ET DÉPÔT DE VÊTEMENTS D'OCCASION

avec l'Association familiale, de 9 h.30 à 12 h.30 au 26 rue Conté. *Un conteneur est accessible constamment cour Mazeline*

Du 06 au 08 mai

### RELAIS CALMOS

**MOTO** organisé au rond-point en direction d'Alençon pour l'accueil des motards se rendant au G.P de France, au Mans

Sam. 07 mai

**LOTO** au profit de l'Association *marche souris et danse* à 20 h. au centre polyvalent. *Réervations conseillées au 06 64 18 40 46*

Dim. 08 mai

**COMMÉMORATION** du 08 mai 1945, avec dépôt de gerbe à la stèle des Canadiens à 10 h.30, messe à la cathédrale à 11 h., défilé à la sortie avec l'Alliance musicale et recueillement au Monument aux morts

## Juin

Sam. 04 juin

**CONCOURS** de pétanque avec l'Amicale des hospitaliers, à 13 h.30, stade P.Sarraute.

**CONCERT** de chorales adultes avec l'école de musique de Sées, à 20 h.30 au centre polyvalent.

Ven. 10 juin

**SPECTACLE** de fin d'année de la troupe de théâtre Ornécourts, à 20 h.30 au foyer municipal

Du 09 au 25 mai

**EXPOSITION** de photographies réalisées par les élèves du lycée agricole, dans le hall de l'Hôtel de ville. *Entrée libre*

Mar. 10 mai

**THÉ-DANSANT\*** à 14 h. au centre polyvalent

Jeu. 12 mai

**BÉBÉS LECTEURS** avec la médiathèque, de 10 h. à 11 h., salle de danse du centre polyvalent. *Ouvert à tous*

Sam. 14 mai

**LES CLASSIQUES DE MURIEL** dès 10 h. à la médiathèque. *Ouvert à tous*

Ven. 20 mai

**PRÉPARATION À LA DICTÉE\*** à 14 h. dans la salle de réunion de la mairie

Dim. 12 juin

**CONCERT\*** des chorales « Sées chantant » et « La clé des chants » à 16 h. en l'église Saint-Martin. *Libre participation*

Mer. 15 juin

**ÉCHANGE** avec une psychomotricienne sagienne et le RAM à 20 h., salle de réunion de la mairie. *Renseignements au 06 79 74 14 30*

Ven. 17 juin

**PRÉPARATION À LA DICTÉE\*** à 14 h. dans la salle de réunion de la mairie

Sam. 18 juin

**COMMÉMORATION** de l'Appel du 18 juin 1940

Sam. 21 mai

### NUIT DES CATHÉDRALES

Lun. 23 mai

**CONCOURS DE PÉTANQUE\*** doublette à la mêlée à 13 h.30 au stade

Jeu. 26 mai

**ASSEMBLÉE G<sup>ALE</sup>** de l'Ass. Centre de soins de la Miséricorde Sées-Le Merlerault, à 15 h. au 25 rue Loutreuil. Suivie d'une intervention sur le suicide chez la personne âgée. *Ouvert à tous, gratuit*

Sam. 28 mai

**CONCOURS DE CARTES** organisé par le club de l'amitié de SEES à partir de 13 h.30 au foyer municipal. *Renseignements au 02 33 81 94 60*

Date limite du prochain dépôt des informations à envoyer à E. Boutros : 15 juin 2016 - [elodie.boutros@sees.fr](mailto:elodie.boutros@sees.fr) ou au 06 46 46 48 12

Jeu. 23 juin

**EXPO-VENTE** d'objets de 10 h. à 17 h. à l'hôpital local. *Ouvert à tous*

Sam. 25 juin

**CONCOURS** de cartes organisé par le club de l'amitié de Sées à partir de 13 h.30 au centre polyvalent *Renseignements au 02 33 81 94 60*

Ven. 01 juillet

Ouverture de l'**EXPOSITION** des œuvres de Stéphan Serais, à l'Hôtel de ville

**THÉÂTRE** avec l'Ass. Miroir Normand, à 20 h.30 à la chapelle canoniale. *Gratuit (nombre limité)*

Légende :  
\* avec Générations Mouvement les Aînés ruraux